

Réf: Dossier 485046

Avis de constitution

SOCIETE « AUTO MAX CI SARL »

Siège ABIDJAN ANYAMA N'DOTRE EBIMPE, Lot 0,
Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/12/2025, et enregistrés le 30/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUTO MAX CI SARL »

Objet : VENTE DE VEHICULES NEUF ET D'OCCASION,
LOCATION DE VEHICULE ,
VENTE DE PIECES DETACHEES ET LOCATION
D'ACCESSOIRES DE VEHICULES..Et pour la réalisation de
l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA N'DOTRE EBIMPE, Lot 0,
Ilot 0

Dirigeant(s) M TRAORE AMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02120 du 16/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11026/GTCA/RC/2026 du 16/02/2026

